

les individus, les conditions de la vie; — de concevoir enfin que le caractère essentiel des êtres vivants n'est point, comme celui du cristal, la permanence fixe, invariable, absolue, dans une forme arrêtée, mais la propriété pour l'ensemble de se modifier avec les grandes modifications du globe, et, pour les individus de chaque espèce, de se modifier avec le changement des circonstances ambiantes. Dès lors, on ne pouvait songer à recueillir de nombreux matériaux de comparaison pour soutenir ou pour combattre cette conception.

Cette tendance à n'avoir qu'un seul représentant d'une espèce végétale était par-dessus tout inévitable pour le botaniste qui avait la prétention de renfermer un herbier de 6000 espèces dans une armoire haute de 7 p. 1/2 (2<sup>m</sup>,50) et large de 16 pouces (0<sup>m</sup>,45); « spatium arcæ interne accurate » determinetur » (*Phil. bot.* p. 291). Mes Graminées de France, où manquent encore hélas! tant de termes de comparaison, occupent plus de trois fois ce volume!

Mais, quoi qu'il en soit, et tel qu'il est, l'herbier de Linné fournirait de précieux renseignements s'il était complètement étudié et connu, ou au moins si les auteurs de notices partielles étaient d'accord entre eux. M. Munro paraît avoir laissé de côté les travaux de ses devanciers, et, malgré tout ce que son travail a d'excellent, ses appréciations, si différentes d'appréciations antérieures qu'il ne cite ni ne critique, engendrent un doute pénible et presque décourageant. Après avoir répété avec Richter: « Nondum eruditis plena » quædam et peculiaris notitia de hoc herbario exhibita est ab Anglis », avec lui aussi, nous appellerons de tous nos vœux un examen complet et une étude définitive de ce grand document scientifique: « Forsan serior ætas hujus col- » lectionis monographiam, ubique opera linnæana et criticam sanam sine » partium studio respicientem, aliquando videbit » (*Cod. bot.* p. XXVII).

A l'occasion de cette communication, M. Brongniart fait remarquer combien il est regrettable que l'on n'ait pas encore songé à publier un simple catalogue de l'herbier de Linné.

## SÉANCE DU 9 MARS 1866.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE JAUBERT.

M. Roze, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 février, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce une nouvelle présentation.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Tourlet, qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

*Dons faits à la Société :*

1° Par M. A. Landrin :

*Lettres de la Quintynie, sur la culture des Melons, traduites de l'anglais.*

2° De la part de M. Godron :

*Mémoire sur la pélorie des Delphinium.*

*Observations sur les bourgeons et sur l'inflorescence des Papilionacées.*

3° De la part de MM. Vilmorin-Andrieux :

*Extrait des catalogues et supplément aux catalogues de cette maison, 1866.*

4° De la part de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault :

*Annales de cette Société, t. V, 1865, nn. 3 et 4, et table du t. IV.*

5° En échange du Bulletin de la Société :

*Wochenschrift fuer Gärtnererei und Pflanzenkunde, 1866, quatre numéros.*

*Erster Bericht der oberhessischen Gesellschaft fuer Natur- und Heilkunde, 1865.*

*The Gardeners chronicle, 1866, deux numéros.*

*Pharmaceutical journal and transactions, mars 1866.*

*Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation, janvier 1866.*

*L'Institut, février et mars 1866, deux numéros.*

M. le Secrétaire général rappelle à la Société la perte bien regrettable qu'elle a faite dans la personne de M. le pasteur Magnan, et donne lecture de la note nécrologique suivante :

LE PASTEUR JACQUES-PIERRE MAGNAN.

Né à Orange (Vaucluse) le 12 janvier 1792, M. Magnan se destina de bonne heure au ministère évangélique. Après avoir passé quelques années à Genève, à une époque où cette ville était encore le rendez-vous des grandes illustrations de l'Europe (1812-1816), et d'où il rapporta de précieux souvenirs dont le récit a longtemps charmé ses amis, il vint terminer à Montauban ses études théologiques.

A peine sorti des bancs de notre Faculté, il dut à ses qualités personnelles